

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 28 Septembre 1897

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 16 septembre 1897, est définitivement déclaré d'utilité publique, l'élargissement de l'avenue de Monte Carlo, entre la place Sainte-Dévote et le magasin de décors du théâtre de Monte Carlo, conformément au projet adopté par le Comité des Travaux publics.

Les articles 2 et 3 de ladite Ordonnance sont ainsi conçus :

### ART. 2

Les propriétés non bâties, nécessaires à cet élargissement, sont désignées par une teinte rose sur le plan parcellaire dont une expédition demeurera annexée à la présente Ordonnance.

### ART. 3

Le Receveur des Domaines est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit au besoin par voie d'expropriation, conformément à l'Ordonnance du 22 mai 1858, les terrains nécessaires à l'exécution du projet approuvé ci-dessus.

L'Administration prendra possession desdits terrains immédiatement après l'accomplissement des formalités légales.

## NOUVELLES LOCALES

La rentrée des classes aux écoles communales (garçons et filles) de la Principauté, est fixée à lundi 4 octobre.

L'école des garçons nouvellement construite, rue Grimaldi, à la Condamine, sera ouverte quelques jours plus tard. Disons à ce sujet que les familles qui désirent faire suivre les classes de cette école à leurs enfants devront faire inscrire ceux-ci à l'avance chez le T. C. F. Directeur, à l'école de Monaco.

Au pensionnat des filles des Dames de Saint-Maur, la rentrée est également fixée au 4 octobre pour les pensionnaires et les externes.

Le *Journal Officiel* français nous apprend la nomination, au grade de lieutenant, de M. Edouard Dugué de Mac Carthy, sous-lieutenant de cavalerie, fils de M. le Secrétaire Général du Gouvernement de la Principauté.

Hier matin a eu lieu la célébration du mariage de M<sup>lle</sup> Henriette de Loth avec M. Pierre-François Bertholier, lieutenant au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, en garnison à Villefranche-sur-Mer.

M. Louis Ajani faisait, à la Mairie, fonctions d'Officier de l'Etat-Civil. Les témoins étaient, pour la mariée, ses cousins, M. Henri de Loth, propriétaire, et M. Charles Poilroux, Président de Chambre à la Cour d'appel de Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur ; pour le marié, M. An-

toine Bertholier, prêtre, son cousin, et M. Jules Mahieu, propriétaire.

A la Cathédrale, superbement illuminée et décorée de verdure et de fleurs, la foule était grande, marquant par sa présence combien sont nombreuses et vivaces les sympathies que la famille de notre très estimé premier adjoint a su conquérir dans notre population. S. A. S. le Prince s'était fait représenter à cette cérémonie par Son aide de camp, M. le Colonel de Castro. Tous les fonctionnaires étaient présents, ainsi que les membres des Tribunaux et du Barreau monégasque, dont M. le Ch<sup>er</sup> de Loth est un des membres à la fois les plus anciens et les plus honorés.

La Société Philharmonique avait tenu, à cette occasion, à s'associer à la joie paternelle de son dévoué président. Deux morceaux ont été exécutés par elle, au commencement et à l'issue de la messe.

Avant la bénédiction nuptiale, M<sup>er</sup> Ramin, a fait, en termes émus, le discours d'usage rappelant éloquentement les vertus de la famille de Loth.

M. Aspluga et M<sup>lle</sup> Orenge ont fait entendre, pendant l'office, divers morceaux religieux chantés avec beaucoup de goût.

Dans la soirée de jeudi, la mer a jeté sur la plage, mêlées à du sable, des centaines de milliers d'une espèce de crevettes de petite taille amenées probablement par un courant et jetant des lueurs phosphorescentes. Une nuée de pêcheurs improvisés s'est précipitée sur cette aubaine inespérée et y a largement puisé à l'aide de toute espèce de récipients. Les personnes qui ont eu soin de laver, de faire cuire promptement ces crustacés et d'en manger modérément, s'en sont fort bien trouvées. Celles qui n'ont pas pris les mêmes soins et en ont mangé en quantité trop grande ont éprouvé des symptômes d'indigestion.

Des monceaux de crevettes restées sur la plage y sont entrées bientôt en décomposition et il a fallu procéder à un nettoyage hygiénique.

Dans son audience correctionnelle du 24 septembre, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Jules-Baptiste Coste, natif de Saint-Andéol, 12 septembre 1861, boucher à la Bordina (Turbie), à 40 francs d'amende (par défaut) pour colportage de viande en fraude.

Le 23 septembre, l'agent-contrôleur des marchés de la Condamine a dressé procès-verbal contre une fruitière de Peille, la nommée B..., pour avoir exposé en vente sur le marché, des fruits gâtés qui, en outre, ont été saisis et jetés à la mer.

Les 23, 24 et 25 septembre les agents de police chargés du contrôle des marchés ont dressé huit procès-verbaux, contre des marchands revendeurs, pour accaparement de denrées sur les marchés de Monte Carlo et de la Condamine.

Enfin, hier matin, la Direction de la Police a fait saisir à la gare de Monaco, et jeter au charnier,

après examen de M. Hugon, vétérinaire, 33 kilog. de viande impropre à la consommation, qu'un sieur Gastaldi, boucher au Cap d'Aglio, voulait mettre en vente dans la Principauté.

Samedi dernier, un pigeon voyageur s'est abattu dans le pigeonnier de M. Gaziello, entrepreneur de plomberie, 7, avenue de la Gare.

Ce pigeon, qui paraissait très fatigué, porte à la patte gauche une virole en argent sur laquelle sont gravées les indications ci-après : 20 H. 97 ; l'aile gauche porte écrit à l'encre violette le nombre 53.

L'*Eros*, yacht de plaisance appartenant à M. le baron Arthur de Rothschild, est venu de Lisbonne vendredi et a passé quelques heures dans le port de Monaco.

Dimanche prochain, 3 octobre, le Sport Vélocipédique Monégasque fera une excursion à la Colle-sur-Loup.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — L'*Union des Yachtmen de Cannes* va quitter son siège social du Café Maritime pour se mettre dans ses meubles.

Les journaux nous disent, en effet, que cette société a commandé à MM. Abel Lemarchand et C<sup>ie</sup>, un grand bateau qui sera ancré au milieu du port et deviendra le siège social flottant de l'*Union des Yachtmen de Cannes*.

Ce bateau sera luxueusement aménagé et meublé ; il contiendra salon, salle à manger, salon de lecture, etc. ; en un mot tout ce qui peut engager nos hivernants à s'intéresser au sport nautique et aux magnifiques régates annuelles, qui ont fait de Cannes le *Cannes* de la Méditerranée.

— Le steam-yacht *Velleda*, à M. H. Menier, actuellement en croisière sur les côtes de Norwège, viendra incessamment en Méditerranée.

**La Turbie.** — Est autorisée l'ouverture d'un bureau télégraphique au cap d'Ail (Eden-Hôtel), commune de la Turbie.

## CAUSERIE

Il s'est fait, ces temps derniers, un formidable tapage autour de l'invention extraordinaire d'un jeune ingénieur italien répondant au nom de Marconi, qui serait, paraît-il, à la veille d'entrer définitivement dans la pratique, nous voulons parler de la *Télégraphie sans fils*.

La chose n'est pas commode à expliquer. M. Emile Gautier, dont la compétence en matière scientifique est bien connue, le fait pourtant avec une grande clarté et en prenant la question à son commencement :

La télégraphie électrique est, on le sait, basée sur le phénomène de l'aimantation temporaire du fer par le courant électrique. Prenez une tige de fer doux — fer n'ayant par lui-même aucune des qualités le l'aimant — et placez-la à l'intérieur d'une bobine autour de laquelle est enroulé un long fil de cuivre. Si vous faites communiquer les deux bouts de ce fil de cuivre avec les deux pôles d'une pile, aussitôt la tige inférieure devient un aimant et comme tel, elle attire le fer *aussi longtemps que le courant passe*, c'est-à-dire aussi longtemps que subsiste la communication entre la pile et les deux extrémités du fil.

Mais si l'on vient, en interrompant le courant, à détruire cette communication, si l'on coupe le circuit, la tige logée à l'intérieur de la bobine perd instantanément cette propriété. Elle se désaimante, elle n'attire plus le fer; elle redevient un barreau de métal inerte et passif.

Or, ce double phénomène de l'aimantation et de la désaimantation instantanées d'une tige de fer doux se produit invariablement, quelle que soit la longueur du fil, quelle que soit par conséquent la distance qui sépare la pile et la tige, que celle-ci, par exemple, soit à Marseille et celle-là à Paris, pourvu qu'il n'y ait aucune interruption dans le circuit. Par conséquent, si l'on place à proximité de la tige de fer doux enfermée dans sa bobine une autre tige de fer doux, mobile celle-là, sur laquelle presse un ressort tendant à l'éloigner de l'aimant temporaire, cette tige mobile va se trouver attirée ou repoussée, suivant les aimantations et les désaimantations de la tige fixe.

On pourra donc, en interrompant et en rétablissant, par successives intermittences, le courant électrique, communiquer à la tige mobile un mouvement de va-et-vient produit par l'action alternative et contraire du ressort et de l'aimant, va-et-vient dont on pourra se servir pour transmettre des signaux à perte de vue.

La variété des mécanismes imaginés pour tirer parti de ce mouvement de va-et-vient et pour en appliquer le tic-tac à la correspondance à distance est prodigieuse. Mais, dans tous les cas, le principe essentiel et fondamental de la télégraphie électrique n'en demeure pas moins tel que nous venons de l'exposer à grands traits, et l'on ne concevait pas jusqu'ici son fonctionnement sans la réunion des trois organes suffisants, mais nécessaires :

1° L'appareil de production du courant.

2° Le circuit, c'est-à-dire le fil aérien ou souterrain, conduisant les intermittences électriques, sans nulle solution de continuité entre les deux localités à mettre en correspondance.

3° L'appareil récepteur, l'appareil destiné à recueillir et à enregistrer les signaux, d'une façon passagère ou permanente, au poste d'arrivée. Marconi a échangé tout cela.

Il supprime le circuit tout simplement.

Plus de ces poteaux bêtes, empanachés de godets en porcelaine, s'allongeant en interminables haies, le long des routes! Plus de ces écheveaux sans fin de fils métalliques, qui chantent dans le vent comme autant de harpes éoliennes.

C'est à travers l'espace vide, par l'intermédiaire de l'air, ou plutôt de l'éther, c'est-à-dire de ce je ne sais quoi d'intangible, d'impondérable, mais pourtant d'élastique, qui est sensé emplir l'infinie étendue du Cosmos, que les ondes électriques sont transmises avec les signaux d'un point à un autre, pourvu que la distance ne soit pas supérieure à une quinzaine de kilomètres.

Quand, en effet, un courant électrique à haute tension passe dans un fil, il se produit tout autour un champ électrique dont l'intensité, très considérable dans le voisinage immédiat du fil électrisé, va en diminuant avec la distance. Ce « champ » électrique épouse toutes les variations du courant qui l'engendre, s'amplifiant et s'affaiblissant tour à tour avec lui, de telle sorte qu'il s'ensuit, d'un bout à l'autre dudit « champ » tout un frémissement vibratoire, dont les ondulations, transmises par l'éther, peuvent se propager au loin et se reproduire, ici ou là, en signaux enregistrables.

D'où cette conséquence, qu'en provoquant quelque part des ondes électriques suffisamment intenses, il n'est pas impossible de répercuter ces vibrations à la ronde, d'éveiller d'harmoniques échos, de mettre en branle, à l'unisson des intervalles convenus et réglés, conformément, par exemple, aux traits et aux points de l'alphabet Morse, par des récepteurs susceptibles de les recevoir et de les enregistrer, et par suite, de transmettre à travers de l'espace, sans fils, des mots et des phrases compréhensibles.

M. Marconi utilise, à cet effet, les fameuses radiations électriques, dont l'illustre Herz, le grand savant allemand dont la mort prématurée a été un deuil pour la science universelle, a démontré la quasi-identité avec les radiations lumineuses. Il va de soi qu'il lui faut, à cet effet, tout un outillage extrêmement ingénieux, d'une délicatesse et d'une sensibilité exquises, qu'il ne saurait être

question de décrire ici par le menu. Qu'il suffise de poser les grandes lignes.

Dans un radiateur de Herz, composé de boules de métal placées en regard les unes des autres et reliées à une bobine à induction, on provoque des ondulations oscillantes, se traduisant par des gerbes d'étincelles, et engendrant autour d'elles un « champ » vibratoire. Ces ondes se propagent à travers l'espace, suivant les lois de la propagation de la lumière. Elles vont frapper le récepteur, qui se compose d'un tube de verre rempli de fine limaille de nickel et d'argent. A l'état normal cette limaille oppose une très grande résistance au courant électrique, mais sous l'influence des radiations herziennes, elle devient instantanément conductrice. On saisit l'analogie avec le double phénomène d'aimantation et de désaimantation sur lequel était basée l'ancienne télégraphie électrique!

On conçoit, en effet, qu'au moyen de dispositifs appropriés, on peut s'arranger de façon à ce que le courant passe ou ne passe pas à travers le récepteur : d'où des intermittences pouvant être interprétées, d'après un alphabet conventionnel absolument comme les signaux télégraphiques ordinaires.

Et comme il ne se produit rien qu'à la condition que le transmetteur et le récepteur soient accordés d'avance pour ne résonner que sous le choc d'ondulations d'un certain ordre, on voit que le secret, garanti par des arrangements préalables qu'on peut comparer à un chiffre cryptographique, est religieusement assuré entre les correspondants.

On peut barrer la route aux signaux échangés, car le flux des ondes ou vibrations électriques (comparables aux vagues et vaguelettes concentriques déterminées par la chute d'une pierre au sein d'une masse d'eau) ne manquerait pas de s'absorber ou de s'étendre en touchant un obstacle matériel, tel que le sol, une maison, une montagne, etc. Mais à moins de connaître d'avance le mot de l'énigme, à moins d'avoir la clef, on n'en pénètre pas le sens.

Pour empêcher, au surplus, les obstacles matériels d'arrêter les dépêches en route et de rompre le rythme et le charme, Marconi s'occupe d'utiliser les ballons ou même les cerfs-volants. En tout cas, ni la pluie, ni le brouillard, ni la neige, ni le vent ne gênent les transmissions, dont les expériences instituées par Marconi, sous le contrôle des spécialistes les plus autorisés, à commencer par le *Post-Mater* d'Angleterre, M. W. Preece, inventeur lui-même d'un autre système de télégraphie sans fils, ont démontré jusqu'à 15 kilomètres la quasi-infaillibilité.

Point n'est besoin d'être grand clerc pour saisir immédiatement l'énorme importance de cette découverte, dont les moindres avantages sont, avec le secret, l'économie considérable et l'extrême rapidité. Elle aura surtout son utilité, en cas de brume, dans les phares et à bord des navires en détresse, et aussi, en temps de guerre, pour les villes bloquées, ou pour les chefs d'armées qui craindraient de voir leurs communications télégraphiques coupées par les fourrageurs ennemis.

La chose est des plus sérieuses. Elle est même à la veille, nous le répétons, d'entrer définitivement dans la pratique. Nous savons bien que cela ressemble un peu à de la sorcellerie, mais le téléphone et le phonographe ne sont-ils pas là pour nous rappeler que, au siècle où nous sommes, il est sage de ne plus s'étonner de rien? Ne sait-on pas que, bien avant Marconi, un Américain, M. Nicolas Tesla, nous avait démontré la possibilité de transmettre de même, à l'aide de courants alternatifs, d'une puissance invraisemblable, la lumière électrique elle-même à distance, sans fil, inductivement, et d'allumer de loin, sans toucher au circuit, des lampes à incandescence?

Tout arrive, tout même (et surtout) l'improbable... Hélas!

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Lundi dernier, un jour après le départ du Havre du Président de la République, je quittais Sainte-Adresse par un temps épouvantable. Le vent, le tonnerre et la tempête donnaient à la mer un aspect terrible; sur le littoral, il pleuvait, il grêlait et la neige faisait son apparition. J'avais

une violente envie de prendre le train de Monaco afin d'échapper à ces frimas précoces. Mais, au lendemain de mon arrivée à Paris, l'automne apparaissait dans toute sa beauté. Le soleil donnait aux boulevards un air de fête, et les femmes s'y promenaient en toilettes gaies. Devant les magasins, qui avaient orné leur étalage de merveilles destinées aux élégances hivernales, de longues théories d'Anglais s'arrêtaient en extase et contemplaient avec une égale admiration, aux vitrines des papetiers, la photographie très décolletée de la belle Otero et le portrait officiel de M. Félix Faure. Aux Champs-Élysées, des gamins et des gamines, profitant de la fin des vacances, couraient en jetant dans l'air des cris joyeux. Au Bois de Boulogne, j'ai salué la fleur du parisianisme que la froidure avait chassée des villes d'eaux.

Rencontré le baron de Courcel, notre ambassadeur en Angleterre, qui a fait ses débuts dans la carrière diplomatique comme attaché libre en 1859 et qui prendra bientôt sa retraite après avoir occupé supérieurement un des postes les plus difficiles. Rencontré les deux Cambon, qui ont débuté dans la politique en 1870 et dont l'un est ambassadeur à Constantinople, tandis que l'autre est gouverneur général de l'Algérie. Rencontré le grand-duc Paul Alexandrowitch qui allait quitter Paris pour se rendre à Biarritz; la princesse Lætitia, duchesse d'Aoste, qui s'apprêtait à rendre visite à la Princesse de Monaco au château de Marchais; le comte Alexeïeff, maître de la cour de l'Empereur de Russie, et vingt autres notabilités. Paris a repris son animation et sa vie.

×

J'ai même rencontré des Havrais qui m'ont beaucoup parlé de leur ami « Félix » et m'ont raconté la visite que le Président de la République avait faite, accompagné de Mme Faure et de M<sup>lle</sup> Lucie Faure, au croiseur russe *Svetlana*, construit au Havre, et qui va partir pour Cherbourg où il fera ses essais.

Ce croiseur a occupé pendant deux ans un grand nombre d'ouvriers français, parfois de 4 à 500. En raison des pluies, le travail a dû être fréquemment interrompu; mais il existait un contrat entre le constructeur et le gouvernement russe. Un prix fort avait été convenu, et il a fallu, pour l'obtenir, regagner le temps perdu.

C'est un croiseur de guerre du dernier modèle qui servira, à l'occasion, de yacht de plaisance au grand-maître de la marine russe, le grand-duc Alexis, si connu sur le littoral et dans la Principauté où il vient chaque année résider au Grand-Hôtel de Monte Carlo.

Ce croiseur a environ 130 mètres de longueur sur 10 de largeur. Il a deux mâts pour les feux et les signaux. Son installation intérieure est simple, mais très confortable. Son commandant, M. le capitaine de vaisseau Abaza, est un polyglotte qui parle aussi bien le français et l'anglais que le russe. C'est un gentleman accompli. Vous pourrez apprécier le navire et son état-major; car le *Svetlana* ira probablement faire une croisière dans la Méditerranée et ira sûrement mouiller dans le port de Monaco où s'embarquera le Grand-Duc Alexis.

M. Félix Faure a été très frappé de la supériorité du nouveau yacht. Que de progrès accomplis depuis l'Empire où l'idéal paraissait cependant avoir été atteint sur l'*Ariel*, aviso-yacht de l'Impératrice, et la *Reine-Hortense*, corvette-yacht sur laquelle le Prince Napoléon avait fait son expédition scientifique dans le Nord.

M. Félix Faure aurait constaté qu'avec les frais occasionnés par les installations sur divers navires de l'Etat, à l'occasion des voyages présidentiels on aurait pu construire un yacht réservé à ses excursions maritimes. Des projets auraient même été mis à l'étude; mais quelle suite y sera donnée? — C'est difficile à prévoir en notre pays où les moindres désirs du Chef de l'Etat sont malignement commentés, où l'on aime à critiquer « son luxe » et où l'opposition systématique l'accuse de jouer au souverain parce qu'il possède une douzaine d'habits noirs.

J'ai eu l'honneur de causer quelquefois avec le commandant du croiseur russe qui, depuis deux ans, en surveillance la construction et qui est mon voisin à Sainte-Adresse. Cet officier de marine est propriétaire, dans la Russie méridionale, dans un pays où, paraît-il, la sécheresse a fait tort aux récoltes.

Un jour qu'il pleuvait à torrent, il ne put s'empêcher de me dire: Comme je serais satisfait s'il pleuvait moins ici et si cette eau tombait dans mon pays natal.

J'ai passé des heures charmantes avec ce marin d'élite qui est ici avec sa femme et ses sept enfants. Son second, un capitaine de frégate qui est, lui aussi, un homme du meilleur monde, l'ingénieur russe qui les accompagne, ont également ici leurs femmes et leurs enfants. C'est une charmante colonie russe qui disparaîtra bientôt et laissera des souvenirs et bien des regrets dans le coin charmant mis à la mode par Alphonse Karr.

×

Dans les milieux mondains on s'est beaucoup occupé cette semaine de la prochaine saison dans le Midi.

On assure que le Tzar vient de se rendre acquéreur, à Nice, dans le quartier du Ray, d'une propriété ayant une superficie de dix hectares et qu'il veut y faire construire une superbe villa. Cette résidence impériale serait destinée à l'impératrice-mère et au tzarewitch qui ont l'intention de passer leur hiver chaque année dans le Midi de la France; mais on ajoute que Nicolas II viendrait également y faire un séjour avec l'Impératrice.

On assure également que le bey de Tunis est en pourparlers pour l'achat d'une villa à Nice. On annonce le prochain séjour du roi de Siam sur le littoral après son retour d'Angleterre. On dit que le roi des Belges viendra à Beaulieu et la reine d'Angleterre à Cimiez. On parle enfin d'un gigantesque projet qui serait en élaboration à Londres. Un groupe de capitalistes achèterait de la Foncière Lyonnaise tous les terrains qu'elle possède au-dessus de Monte Carlo et qui sont situés sur la commune de la Turbie, pour y installer un immense jardin d'acclimatation où seraient représentés toutes les flores et toutes les faunes du monde.

×

On a beaucoup parlé cette semaine dans les journaux du brave général Bourbaki et je ne pourrais rien ajouter aux éloges unanimes qui ont été décernés à ce soldat héroïque dont la vie relève d'ailleurs de l'histoire et non de la chronique mondaine.

On a beaucoup parlé — ce qui est tout-à-fait mondain — du troisième mariage de M. Henri de Rochefort-Luçay avec M<sup>me</sup> Marguerite Vervoort sœur de notre confrère le rédacteur en chef du *Journal*. C'est bien un incident « essentiellement parisien » car les articles du spirituel pamphlétaire font partie de la vie du boulevard. Amis et adversaires politiques sont unanimes à célébrer sa verve étincelante et son esprit gaulois.

La cérémonie nuptiale a eu lieu dans l'intimité et s'est terminée par un dîner intime dans la magnifique demeure de d'Ennery, un des témoins. Dîner qui n'est que la préface d'une fête qui sera la plus curieuse de cette saison. Prochainement M. et M<sup>me</sup> d'Ennery donneront un dîner de cent couverts suivi d'une réception où sera invité tout ce que Paris compte d'hommes de lettres, d'artistes, de notabilités.

×

La grande première de cet hiver aura lieu au Vaudeville après le retour de la tournée que Réjane va faire en Europe. La pièce, est-il besoin de le dire, sera de Sardou. Comme les titres en a lui ont toujours réussi, après *Dora*, *Fedora* et *Théodora*, nous aurons *Paméla*. Où le maître fera-t-il passer l'action? Si nous en croyons une indiscretion, l'action se passera sous le Directoire et M<sup>me</sup> Réjane nous apparaîtra en tunique légère et coiffée du chapeau cabriolet. *Paméla* sera un pendant à *Madame sans gêne*.

DANGEAU.

## VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

L'année a été, en France, pluvieuse et orageuse; personne ne me contredira. En ce qui concerne les orages, tout le monde sait à quoi s'en tenir. Il est rare que les sensitifs n'apprécient pas à leur valeur depuis quelque temps l'électricité atmosphérique. Le temps est orageux presque constamment et les nerveux sont mal à l'aise. Temps lourd, dit-on partout. On expliquait autrefois le « temps lourd » par la baisse du baromètre. L'air au milieu duquel nous vivons devenant plus léger en raison de la dépression barométrique, on disait que cette raréfaction gênait l'organisme et ses fonctions. On est mal à l'aise par suite de ce changement dans la pression de l'air. Il y a du vrai et du faux dans ces explications, il y a un peu de vrai en ce sens que, lorsque l'air est chaud, étant plus léger, nous en respirons moins à chaque inspiration, et de ce chef il y a privation d'air. Mais il y a du faux, car dans les hautes altitudes, où le baromètre est autrement bas qu'en plaine, nous ne constatons pas que l'air soit lourd. Au contraire, il nous paraît, en temps normal, qu'il est excellent et l'on se trouve parfaitement bien à la montagne. Donc, la hauteur barométrique ne joue pas le principal rôle dans le phénomène. Mais à la montagne, comme à la plaine, les jours orageux, nous éprouvons, tous, le même malaise. C'est qu'il tient évidemment à d'autres causes qu'à la dépression barométrique.

Ces jours-là, l'air est humide et par cela même la respiration et surtout la perspiration par la surface cutanée sont entravées. On ne se trouve jamais à l'aise par

les temps humides. Les fonctions sont atteintes et nous disons que « le temps est lourd ». Cette impression traduit notre état de santé. Et en effet aussitôt l'orage passé la température rafraîchie, quand l'hygromètre remonte, nous ressentons avec évidence un véritable bien-être. Mais le ralentissement des fonctions sous l'influence de la vapeur d'eau atmosphérique n'explique pas tout encore. Il doit y avoir une action électrique, car les nervosiques, neurasthéniques surtout, souffrent réellement à l'approche de l'orage et d'autant plus qu'ils sont de constitution plus nerveuse. Il est vraisemblable que l'électricité atmosphérique change notre potentiel, nous charge un peu comme il arrive dans un condensateur soumis à une machine électrique. L'équilibre ordinaire est rompu et nous en ressentons directement les effets. La cause de cette sensation de malaise pendant les temps lourds serait donc complexe et aurait surtout pour origine la difficulté qu'a la peau d'éliminer la vapeur d'eau du corps accompagnée peut-être de toxines, et aussi une influence d'ordre électrique. En tout cas, il ne faut plus venir nous raconter, comme dans les traités de physique, que c'est à cause de la dépression barométrique que le temps nous paraît lourd. Non! la baisse barométrique est quelquefois à peine de 4 à 5 millimètres et même moins sous nos latitudes au moment de l'orage et nous subissons souvent, en quelques heures, en nous élevant à la montagne, des dépressions de 20, 30 et 50 millimètres sans qu'aucun de nous se plaigne que le temps soit lourd. La vieille explication classique ne peut donc pas se soutenir.

En cas d'orage, ne jamais chercher un abri sous les arbres. On a beau le dire et le répéter sur tous les tons, on perd son temps, puisque les journaux annoncent à chaque instant que tel ou tel cultivateur, tel ou tel groupe de personnes ont été foudroyés dans les champs, sous un arbre où l'on avait cherché un abri. Rien de si dangereux qu'un arbre isolé dans la plaine au point de vue de la foudre.

Dans les bois, le péril est très diminué, si l'on ne choisit pas précisément un arbre très élevé, car l'électricité s'éparpille un peu de tous côtés et la masse des tiges et des feuilles finit par faire paratonnerre. Il existe aussi des arbres que ne dérange jamais la foudre. Certaines essences paraissent jouir d'une immunité relative. M. Hess a récemment, dans un Mémoire, consigné les résultats de ses recherches à cet égard. Ainsi, Pechuel Lœsche, en étudiant les coups de foudre aux environs d'Iéna, dans la vallée de la Saale, croit pouvoir conclure que, lorsque les arbres ont des racines plongeant profondément dans un sol très humide, ils sont plus sujets aux coups de foudre leurs voisins même beaucoup plus élevés. C'est qu'en effet l'arbre, dans ce cas, constitue un bon conducteur et trace son chemin à l'électricité qui s'en va dans la couche humide. Cette opinion est plausible; mais elle aurait besoin d'être confirmée par un plus grand nombre d'observations. Elle est restée à l'état d'hypothèse.

×

Noir aujourd'hui, blanc demain. A-t-on assez souri, depuis Broussais, de la saignée? Soutirer le sang, le véhicule essentiel de l'intégrité de toutes les fonctions, c'est absurde! Aucun médecin, sauf circonstances toutes particulières, n'admet plus la saignée. Et l'on est bien plus d'accord sur ce point que sur l'emploi intempestif des vieux vésicatoires cantharidiens. Ne saignez plus! C'est l'ordre depuis plus d'un quart de siècle. Or, voilà qu'un physiologiste russe, M. Essipov, nous montre sous une toute autre face la vieille et barbare saignée. C'est de la physiologie, il est vrai, et physiologie et thérapeutique font deux. Et, cependant, l'une peut montrer le chemin à l'autre.

Selon M. Essipov, l'effet d'une saignée abondante aurait des résultats importants sur la composition chimique et sur les propriétés du sang. A la suite d'une forte soustraction sanguine (1/40<sup>e</sup> du poids du corps), le sang des lapins, des cobayes, des pigeons, affirme l'auteur, acquiert un pouvoir bactéricide marqué, surtout vis-à-vis du microbe cholérique; il s'établit lentement, acquiert son maximum dans les vingt-quatre heures, puis va diminuant. Non seulement le sang ne cultive plus le microbe; mais l'animal paraît immunisé puisqu'il devient réfractaire aux inoculations. L'immunité est d'autant plus marquée que les saignées ont été faites plus fréquemment.

Ainsi, enlevez du sang et vous confèrerez l'immunité au patient. Cela peut s'expliquer par la production immédiatement surexcitée des globules blancs, qui défendent l'organisme contre l'infection. En tout cas, le fait est curieux. Et il serait singulier de voir réhabiliter la saignée dans les maladies infectieuses. Mais n'allons pas trop vite.

Celluloïd ininflammable. On se sert beaucoup du celluloïd; on s'en sert pour le cinématographe, etc. On se rappelle qu'il a aidé à propager le feu au bazar de la Charité. C'est un composé très riche en camphre dont on connaît les propriétés inflammables. M. Thomassi est parvenu à obtenir du celluloïd qui ne flambe plus, mais il n'a pas donné son secret. M. Asselot de son côté est arrivé au même résultat. Il suffirait, d'après cet inventeur, de faire dissoudre du celluloïd ordinaire dans de l'acétone dans la proportion de 25 grammes de celluloïd pour 250 d'acétone; puis de dissoudre, d'autre part, du chlorure de magnésium en poudre dans l'alcool (50 grammes chlorure. 150 alcool). On malaxe, on mélange, de façon à faire une pâte avec 20 grammes de chlorure pour 100 de dissolution de celluloïd. On laisse sécher et l'on obtient du celluloïd ininflammable. Ainsi, du moins, l'affirme M. Asselot, qui a fait breveter le nouveau produit. Espérons qu'il n'y a pas illusion.

×

On dit communément que certains animaux ont la vie dure. C'est d'autant plus vrai que l'on descend l'échelle animale et que l'organisme est moins compliqué. Les insectes, qui sont en apparence si délicats, possèdent cependant une vitalité vraiment extraordinaire, si l'on s'en rapporte aux observations de quelques naturalistes. Ainsi, l'un d'eux racontait dernièrement qu'en septembre il avait récolté des larves d'une mouche *Ephydra gracilis*, dans les eaux du grand lac Salé, en Amérique. Il les conserva dans l'eau salée pendant dix jours et les mit ensuite dans un flacon plein de formaline à 30/0, composé extrêmement antiseptique. Dix jours plus tard, il examina les larves et constata que trois d'entre elles étaient encore en pleine vie. Le même naturaliste a vu un protothorax avec tête d'un orthoptère, le *Stenophilematus fasciatus*, vivre pendant neuf jours malgré la mutilation qui avait privé l'animal du reste de son corps.

On a signalé bien plus fort encore :

On ouvre une truite morte qui était restée pendue à la cave pendant plus de douze heures après avoir été pêchée. Qu'en sort-il? Deux superbes scarabées, et bien vivants. On les a conservés pour la rareté du fait, et ils n'ont jamais paru avoir souffert de leur séjour dans le ventre de la truite.

HENRI DE PARVILLE.

## FAITS DIVERS

Faut de l'hygiène, mais pas trop n'en faut.

Le *Colorado Medical Journal* a entrepris, aux Etats-Unis, une campagne en faveur de l'antiseptisme des rues. Il demande tout simplement que l'on arrose les rues des villes avec de l'eau contenant du sublimé (bi-chlorure de mercure) en quantité suffisante pour que les poussières pathogènes soient rendues inoffensives. Comme les promoteurs de la campagne ont prévu tout de suite l'objection qu'on ne saurait employer le sublimé avec des réservoirs métalliques qui seraient rongés et crevés au bout de quelques semaines, ils ajoutent : si l'on ne veut pas se servir de sublimé, qu'on emploie l'aldéhyde formique qui est un excellent désinfectant.

Tout cela est très juste. Seulement nos arroseurs antiseptiques n'ont oublié qu'une chose : c'est qu'à la longue, les poussières des rues — stérilisées il est vrai, et ne pageant plus la tuberculose — finiront par se charger tellement de sublimé ou de formol, que les passants condamnés à les respirer, seront ou empoisonnés ou suffoqués. Le remède sera pire que le mal.

Il en est de même d'une expérience faite à Philadelphie. Ici, on n'a pas songé à stériliser les poussières. On leur permet de garder leurs microbes, mais on les condamne à ne jamais s'élever dans l'atmosphère. Le moyen? Oh! il est très simple : de temps en temps on graisse la chaussée et les trottoirs avec de l'huile. On évite ainsi la boue et la poussière. Mais on n'évite pas les chutes des piétons et des chevaux sur un pavé devenu exceptionnellement

gras et glissant. Ce n'est plus le microbe qui monte jusqu'aux lèvres du passant, c'est le passant qui s'abaisse jusqu'au microbe.

On ne saurait parler des microbes sans penser tout de suite à la sérothérapie. Il convient d'enregistrer cette semaine un nouveau triomphe du sérum antivénimeux du Dr Calmettes, de l'Institut Pasteur de Lille. Le cas est fort intéressant en ce qu'il s'agit d'une guérison de morsure de vipère, en France. C'est surtout aux colonies que le sérum Calmettes avait eu jusqu'ici à faire ses preuves. On se disait bien : qui peut le plus peut le moins, et un sérum capable d'atténuer les effets du venin d'un *cobracapello* doit à fortiori guérir la morsure des vipères. Il n'est pourtant par indifférent qu'une démonstration hors-laboratoire ait été faite de son efficacité.

L'histoire, qui s'est passée le 31 août, intéressera tous les chasseurs. Il s'agit, en effet, d'un fort chien de chasse, qui fut mordu par une vipère aux environs de Lille. Son maître, un avocat lillois, l'ayant vu disparaître dans un petit bois et ne le voyant pas revenir, se mit à sa recherche et finit par le découvrir, au bout d'une heure, traînant une patte et dans un état lamentable. La morsure était si bien marquée, que le chasseur reconnut tout de suite les crochets de la vipère. D'ailleurs, une demi-heure plus tard, le chien, transporté au rendez-vous de chasse, tombait dans un état comateux, en dépit des lavages et des ligatures pratiquées entre le membre blessé et le corps.

On avait heureusement au rendez-vous de chasse, une seringue Roux et une vieille fiole de sérum Calmettes, ayant au moins un an de date.

Sans trop espérer, vu l'état déjà si grave de la pauvre bête, l'avocat se céda à lui pratiquer lui-même, dans les flancs, deux injections de sérum de 10 centimètres cubes chacune, une de chaque côté. On frictionna le chien et on le coucha dans des couvertures chaudes.

Une heure après il allait déjà mieux. Et le soir même (il avait été mordu à onze heures) il frétillait de la queue et gambadait joyeusement, complètement guéri.

Avis non-seulement aux chasseurs, mais à tous ceux qui habitent des régions fréquentées par les reptiles.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

#### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 septembre 1897

CANNES,	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Rouvier,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud Joseph,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
ID.	b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
LISBONNE,	yacht à vap. Eros, fr., c. Dejoie,	sur lest.
SAINT-TROPEZ,	b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	sable.
ID.	b. Tante, fr., c. Rival,	id.
ID.	b. Saint-Jean-Baptiste, fr., c. Génouvès,	id.

Départs du 19 au 26 septembre

SAINT-TROPEZ,	cutter Zéphire, fr., c. Le Cain,	sur lest.
NICE,	yacht à vap. Eros, fr., c. Dejoie,	id.
CANNES,	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Rouvier,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
ID.	b. Louise, fr., c. Gareil,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Arnaud J <sup>e</sup> ,	id.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier, à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

#### VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 1897, à 9 heures un quart du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, d'une quantité de chaussures et espadrilles, de quatre fauteuils et d'un canapé.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.  
L'Huissier, Ch. TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier, à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

#### VENTE APRÈS FAILLITE

Le jeudi 7 octobre 1897, à 2 heures de l'après-midi, dans un magasin, sis à Monaco, rue de la Turbie, 9, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, des marchandises et objets mobiliers dépendant de la faillite du sieur Fortuné Peitavino, ferblantier à Monaco, consistant en :

comptoir, vitrines, étagères, lampes, verres de lampe, arrosoirs, seaux à charbon, poêles, récipients en fer blanc, cuvettes, caisses à eau, feuilles de zinc, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de monsieur le Juge-Commissaire de ladite faillite, en date du 24 septembre 1897, enregistrée.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, Ch. TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco

#### VENTE SUR SAISIE

Le lundi 4 octobre 1897, à deux heures du soir et jours suivants, dans la villa Fouilleroux, sise rue Grimaldi, 35, à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, d'une grande quantité de meubles, objets mobiliers et lingerie, tels que : armoires à glace, lits complets, commodes, glaces, tables, canapés, fauteuils, tapis, rideaux, chaises, lampes, baignoire, bancs et chaises de jardin, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant.

L'Huissier : BERTRAND.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

#### AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Eugène PERRIER, teinturier-dégraisseur, à Monaco, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le 12 octobre prochain, à neuf heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 25 septembre 1897.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Croco, C. G.

#### AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Fortuné PEITAVINO, ferblantier à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir du présent avis, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 27 octobre prochain, à 9 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 25 septembre 1897.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Croco, C. G.

#### HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

#### LEÇONS DE PIANO

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

#### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
	20	751.8	752.»	752.5	754.»	754.»	14.2	16.»	18.»	15.»				13.5
21	755.1	755.1	754.»	753.2	753.9	16.8	18.2	19.6	16.3	15.6	64	id.	id.	
22	757.»	758.1	758.8	759.»	759.7	18.»	20.2	21.»	17.3	16.8	61	id.	Beau	
23	759.5	760.1	760.8	761.1	762.5	15.2	20.9	21.8	13.5	13.0	52	S O faible	Beau, nuageux	
24	766.5	767.8	767.9	767.2	767.9	20.»	21.5	22.8	18.8	18.1	49	id.	Beau	
25	768.»	769.»	768.3	767.9	768.»	20.»	22.1	22.»	19.1	18.5	61	id.	id.	
26	767.»	767.»	766.5	765.2	765.»	20.3	22.»	20.5	19.2	18.5	56	S O faible	id.	
DATES						20	21	22	23	24	25	26	Pluie tombée : 00	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	18.»	19.6	21.»	21.8	23.»	22.5		
						Minima	12.8	13.5	15.3	16.2	17.0	17.5		

A LA

#### BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

**Uniformes et Livrées** — Costumes **Cyclistes** —  
Maillots et Bas — **Robes de chambre** et **Coin de feu** — **Vêtements imperméables** — **Habits** —  
**Redingotes** — **Gilets** et **Pantalons drap noir** —  
**Pélerinages capuchon.**

**Vêtements sur mesure**, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

#### PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

#### VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

#### FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POWDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

#### GÈNES

#### CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D<sup>r</sup> L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SOEURS DOMINICAINES  
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D<sup>r</sup> Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, samedi, mercredi et dimanche.

#### LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

Imprimerie de Monaco — 1897